

dont cette efficacité peut être améliorée. Autre question générale qui mérite étude: peut-on élaborer, aux plans national et international, des systèmes destinés à assurer un transfert de ressources plus sûr ou plus "automatique". De même, quel lien réaliste pourrait-on établir entre développement et désarmement?

Voilà à mon avis certains des grands secteurs de politique à étudier. Dans ce contexte, le Gouvernement examinera également les possibilités qui s'offrent au Canada de jouer un rôle utile ou de catalyseur dans les relations Nord-Sud. En tant que participant aux sommets des pays occidentaux et qu'hôte du sommet de l'an prochain, nous appartenons au "Club" des grands pays industrialisés. Notre participation à ce groupe de pays qui partagent nos vues nous permet d'établir des liens avec d'autres puissances intermédiaires. Notre appartenance au Commonwealth et à la Francophonie, nos contacts avec les pays de l'hémisphère, nos liens spéciaux avec les Antilles et la fenêtre sur l'Asie que nous ouvre l'océan Pacifique nous donnent un accès privilégié au monde en développement. Ainsi donc, le Canada est dans une position favorable — et le sera encore plus en 1981 — pour stimuler le mouvement et tenter de concilier les vues conflictuelles de ses principaux partenaires industrialisés et celles du monde en développement.

Si nous voulons jouer un tel rôle dans le dialogue, nous devons nous efforcer d'élaborer un principe organisateur en ce qui concerne les contributions du Canada aux aspects de fond des relations Nord-Sud — c'est-à-dire un principe qui tient compte de notre unicité en tant qu'exportateur de ressources et qu'importateur de capitaux et de techniques. Nous devrions examiner les secteurs où nous pouvons apporter une contribution importante mais aussi peut-être qualitativement différente de celle des autres. Il est possible que ces contributions éventuelles nous forcent à délaissier les structures en place; mais il est tout aussi possible qu'en résulte une division internationale du travail plus efficace et plus rationnelle en ce qui concerne l'aide au pays en développement.

Appui de la population

Enfin, — et je reviens maintenant sur l'un de mes points initiaux —, si l'on veut que le Canada aborde ces questions de façon positive et qu'il joue un rôle constructif dans le dialogue, il faudra que le public canadien prenne mieux conscience des problèmes et appuie davantage son gouvernement. Comme le sait M. Breau, je viens d'avoir des consultations avec un groupe de Canadiens concernant les objectifs et le fonctionnement du Secrétariat de la prospective, dont j'ai annoncé la création lors de la Session extraordinaire. Ce Secrétariat vise évidemment à compléter un réseau déjà étendu d'ONG (organisations non-gouvernementales) qui oeuvrent depuis des années à éduquer et accroître la participation du public dans le domaine du développement, non seulement en ce qui a trait aux questions liées à l'aide, mais également aux questions plus vastes auxquelles j'ai fait allusion. Les parlementaires ont également contribué au processus, comme par exemple en 1975 lorsque trois de nos collègues ont fait une tournée nationale. Il me semble que nous devons maintenant chercher à intensifier la participation communautaire si nous voulons commencer à nous attaquer à ces questions sur le plus long terme. Comment pouvons-nous, en tant que politiciens, apporter notre contribution? Voilà une importante question à laquelle il nous faut répondre.